

Les + de l'Habitat Accompagné

- Des espaces verts aménagés et un accès à des commerces et services de proximité.
- Une entière liberté pour organiser votre temps comme vous le souhaitez, à votre rythme.
- Un chez soi confortable et adapté.
- Un espace de convivialité ouvert sur une terrasse.
- Un environnement rassurant, des activités variées.
- Un accès à la résidence contrôlé par un visiophone.



Informations pratiques

Habitat Accompagné

Résidence André Thibault

20 rue André Thibault
49220 LE LION D'ANGERS

Tél. : 02.40.41.27.77

E-mail : accueil.andrethibault@vyv3.fr



La résidence est située à proximité du centre bourg. Proche des commerces, services et des transports en commun reliant les agglomérations alentours (Angers, Château-Gontier, Laval, Châteaubriant...)

vyv³ | Pays de la Loire



VYV³ Pays de la Loire, pôle Personnes Âgées, Union de mutuelles de livre III immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro 775 605 462. Soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. Siège social : 29, quai François Mitterrand - 44200 Nantes.

Conception: Communication VYV³ Pays de la Loire - ©Adobe Stock / VYV³ Pays de la Loire - 05/22



Ne pas jeter sur la voie publique - Document imprimé en France

06/2022

HABITAT ACCOMPAGNÉ

Résidence André Thibault

LE LION D'ANGERS



André Thibault

HABITAT ACCOMPAGNÉ
SENIORS

GRUPE **vyv**

Le logement accompagné : c'est un logement autonome, abordable et adapté tout en renforçant les moyens humains qui permettent aux personnes logées d'être accompagnées selon leurs besoins.

En partenariat avec la Ville du Lion d'Angers, VYV³ Pays de la Loire Pôle Personnes Âgées et Harmonie Habitat ont créé la Résidence André Thibault qui comprend :

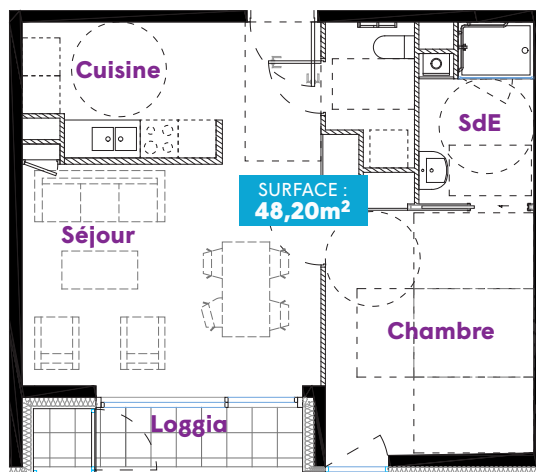
- Un bâtiment collectif regroupant 22 appartements de type 2 (de 47 à 50 m²) et 4 appartements de type 3 (de 61 à 64 m²), ouverts sur une loggia.
- 6 maisons individuelles accolées au bâtiment collectif, du type 2 (50 m²) au type 3 (64 ou 68 m²) avec jardin.
- Une salle d'activité de 139 m² ouverte sur une terrasse avec un espace potager à proximité.



Nos services

- Un professionnel présent 5 demi journées par semaine.
- Une aide à la coordination des intervenants extérieurs (infirmiers libéraux, services d'aide à domicile, ...).
- Une salle d'activités ouverte sur l'extérieur et favorisant la convivialité et les liens sociaux.
- La participation des résidents à la co-construction du projet social.
- En partenariat avec les associations locales, des activités variées vous sont également proposées dans la salle d'activité.

Exemple de plan type 2



Conditions et modalités d'inscription ?

- Remplir les conditions de ressources des logements de l'habitat social.
- Être autonome dans la vie quotidienne.
- Constituer un dossier d'inscription administratif auprès de VYV³ Pays de la Loire - Pôle Personnes Âgées.
- Constituer un dossier de location auprès du bailleur social Harmonie Habitat.
- Les logements sociaux permettent de recevoir l'Aide Personnalisée au Logement (APL) versée par la CAF sous conditions de ressources.